

## PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE AU PRIMAIRE 2016 – LES HYPOTHÈSES EN CONSULTATION

### 2015-2016 : REVOIR L'OFFRE DE SERVICES AU PRIMAIRE ET ADOPTER DES TERRITOIRES POUR LES FUTURES ÉCOLES DONT L'OUVERTURE EST PRÉVUE EN 2016-2017

**HYPOTHÈSE 1\* :** Reconfigurer le territoire de l'école Georges-P.-Vanier afin de le circonscire principalement aux rues « B » et d'établir le territoire de la future école du secteur du golf en fonction des rues « C »

Date prévue :

2016-2017

Objectifs :

- Délimiter le territoire en tenant compte des délimitations naturelles des secteurs.
- Favoriser les écoles de marcheurs.
- Laisser des places-élèves libres en prévision de futures constructions d'habitation et du renouvellement de la clientèle dans le secteur de chacune des deux écoles.

Impacts :

- Crée le nouveau territoire de l'école Georges-P.-Vanier et de la future école du secteur du golf.
- Allège le territoire de l'école Georges-P.-Vanier.
- Permet de réintégrer les classes du préscolaire qui étaient localisées à l'annexe de l'école Georges-P.-Vanier.

Qui est consulté?

- **Comité de parents**
- **Conseil d'établissement** de l'école Georges-P.-Vanier

---

**HYPOTHÈSE 2\* :** Céder l'annexe Georges-P.-Vanier à l'école D'Iberville afin d'augmenter sa capacité d'accueil et en faire un lieu de scolarisation préscolaire pour les écoles en surpopulation de Saint-Hubert et de Greenfield Park

Date prévue :

2016-2017

Objectifs :

- Doter l'école D'Iberville d'une capacité d'accueil répondant à ses besoins.
- Établir un lieu de scolarisation pour les élèves du préscolaire des secteurs de Saint-Hubert et de Greenfield Park, lors d'une situation de surpopulation des écoles de ces secteurs.
- Maintenir la vocation de ce bâtiment aménagé spécifiquement pour le préscolaire.

Qui est consulté?

- **Comité de parents**
- **Conseils d'établissement** des écoles Georges-P.-Vanier et D'Iberville

---

**HYPOTHÈSE 3 :** Revoir l'offre de services au primaire

**3.1** Mettre en place deux nouveaux points de service pour le *Programme primaire (PP) du Baccalauréat International* au préscolaire/primaire sur le territoire de la CSMV afin de répondre à la demande et à l'intérêt des parents

**3.2** Étudier la possibilité de créer des points de service pour d'autres projets pédagogiques particuliers en visant l'arrimage avec les couleurs-écoles offertes au secondaire (ex . : sport, arts, musique)

Objectifs :

- Assurer une plus grande accessibilité au programme d'éducation internationale aux parents désirant y inscrire leur enfant.
- Établir une continuité entre l'offre de services au primaire et celle au secondaire.

Impacts :

- Favorise une plus grande accessibilité à l'École internationale primaire de Greenfield Park.
- Réévaluation du territoire de l'École internationale primaire de Greenfield Park.

Qui est consulté?

- **Comité de parents** (hypothèses 3.1 et 3.2)
  - **Conseil d'établissement** de l'école internationale primaire de Greenfield Park (hypothèse 3.1)
- 

**HYPOTHÈSE 4\* : Créer une école non sélective dédiée au *Programme primaire (PP) du Baccalauréat International* (orientation) dans le bâtiment situé sur Fernand-Lafontaine (bâtiment nouvellement acquis) et définir son territoire<sup>1</sup> comme étant l'ensemble de l'arrondissement du Vieux-Longueuil**

Date prévue :

2016-2017

Objectifs :

- <sup>1</sup>Déterminer le territoire de la future école située au 2301, boul. Fernand-Lafontaine (bâtiment nouvellement acquis) et établir sa capacité d'accueil en vue de l'année scolaire 2016-2017 (période d'inscription en février 2016).
- Offrir un nouveau point de service PÉI en lien avec l'hypothèse 3.1 précitée.
- Accroître le nombre de places pour le programme international (actuellement 40 places sur près de 400 demandes au seul point de service disponible au primaire, soit à l'école internationale primaire de Greenfield Park).
- Annoncer l'orientation de la future école avant la période d'inscription.

Impact :

- Déterminer des critères applicables en cas de surpopulation (lien avec la Politique d'inscription)
- Ce nouveau point de service accueillera exclusivement, selon les places disponibles, la clientèle scolaire intéressée de l'arrondissement du Vieux-Longueuil.

Qui est consulté?

- **Comité de parents**
  - **Conseil d'établissement** de l'école internationale primaire de Greenfield Park
  - **Conseils d'établissement** des écoles du Vieux-Longueuil (invitation à une rencontre commune)
- 

**HYPOTHÈSE 5 : Créer une école non sélective dédiée au *Programme primaire (PP) du Baccalauréat International* (orientation) dans le Faubourg Cousineau qui desservira prioritairement tous les enfants de son territoire<sup>2</sup> et qui accueillera, selon les places disponibles, la clientèle scolaire intéressée de l'arrondissement de Saint-Hubert**

Date prévue :

2017-2018\*\*

Objectifs 2015-2016:

- Offrir un 2<sup>e</sup> nouveau point de service PÉI en lien avec l'hypothèse 3.1 précitée.
- Répondre à la problématique de surpopulation des écoles de l'arrondissement de Saint-Hubert en offrant une autre école de secteur et plus d'une possibilité de scolarisation.

Objectifs 2016-2017 :

- <sup>2</sup>Déterminer le territoire de la future école en vue de l'ouverture en 2017-2018 (période d'inscription en 2017) et établir sa capacité d'accueil afin de répondre aux besoins de ce secteur pour plusieurs années.

Impact :

- Capacité d'accueil en vigueur dès 2017-2018

Qui est consulté?

- **Comité de parents**
  - **Conseils d'établissement** des écoles des arrondissements de Saint-Hubert et de Greenfield Park
  - **Conseil d'établissement** de l'école internationale primaire de Greenfield Park
-

**HYPOTHÈSE 6 : Proposer des solutions, d'ici 2018-2019, à l'égard de situations non résolues par la construction, l'agrandissement ou l'acquisition d'écoles, par la modification de territoires-écoles et par la bonification de l'offre de projets pédagogiques particuliers**

Objectifs 2015-2016:

- Valider l'orientation souhaitée de cette hypothèse afin d'amorcer, dès 2016-2017, les travaux qui se dérouleront jusqu'en 2018-2019.

Qui est consulté?

- **Comité de parents**

**2016-2017 À 2018-2019... UN PLAN SUR PLUSIEURS ANNÉES**

AJOUTS D'ESPACE	EMPLACEMENT	OUVERTURE - ANNÉE SCOLAIRE
• École à Brossard, secteur des « C »	Brossard	2016-2017
• Acquisition d'un bâtiment sur Fernand-Lafontaine	Vieux-Longueuil	2016-2017
• Agrandissement de l'école Saint-Romain	Longueuil	2017-2018
• École du secteur Faubourg Cousineau	Saint-Hubert**	2017-2018**
• École du secteur vert urbain	Longueuil (zone aéroportuaire)**	2017-2018 ou 2018-2019**
• École du secteur d'Auvergne	Longueuil**	2018-2019**

La mise en application du plan d'organisation scolaire au primaire 2016 s'échelonne sur plusieurs années, en fonction de l'échéancier des ajouts d'espace. Voici le sommaire des étapes à venir dans les prochaines années afin de bonifier l'offre de services au primaire, en lien avec les orientations du POS primaire 2016, dans une perspective de stabilité et de durabilité.

**2016-2017** : Déterminer le territoire de l'école située dans le **Faubourg Cousineau** et établir sa capacité d'accueil en vue de l'année scolaire 2017-2018

**2016-2017 (ou 2017-2018)** : Proposer une orientation de la future école située dans le **secteur vert urbain** et définir le territoire de l'école en vue de l'année scolaire 2017-2018 (ou 2018-2019)

**2017-2018** : Proposer une orientation de l'école située dans le **secteur d'Auvergne** et définir le territoire de l'école en vue de l'année scolaire 2018-2019

**2016-2019 (HYPOTHÈSE 6)** : Proposer des solutions à l'égard de **situations non résolues** par la construction, l'agrandissement ou l'acquisition d'écoles, par la modification de territoires-écoles et par la bonification de l'offre de projets pédagogiques particuliers

- Recueillir l'information (suggestions, commentaires) relativement aux situations non résolues
- Dresser le portrait de la situation
- Analyser les impacts du POS
- Proposer des pistes de solution pour les secteurs ou écoles en surpopulation
- Soumettre des hypothèses à la consultation et les mettre en application

\*Décision requise par le Conseil des commissaires le 26 janvier 2016 (avant la période d'inscription de février 2016)

\*\*Emplacement et ouverture prévus